COMPTE-RENDU DES SÉANCES
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 13 MARS 1943.

Président : M. J. Zeiller.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, J. Bayet, Mlle R. Beuret, M. Boucoiran, Mlle G. Dieterlen, MM. Dumézil, J. Dumoulin, A. Ernout, Mlle A. Freté, MM. M. Gautreau, A. Grenier, M. Griaule, Mlles G. Griaule, A. Guillemin, J. James, MM. M. Joron, M. Lacroix, R. Lebègue, H. Le Bonniec, G. Le Bras, V.-H. Leneveu, J. Marouzeau, L. de Matos, G. Mauger, P. Meile, L. Mertz, L. Monier, Ch. Pagot, Ch. Parain, Mlle H. Pétré, MM. Ch. Picard, L. Pichard, A. Pitou, J. Révil, R. Roux, Ch. Samaran, A. Sausy, R. Schilling, Mlles A. Tachauer, J. Vielliard, H. et J. Wuilleumier.

Communications du Bureau.

M. J. Zeiller, président, se félicite de constater que l'affluence à cette séance ne le cède en rien à celle des heureuses séances du temps de paix.

M. Marouzeau exprime la joie de tous à revoir au fauteuil de la présidence M. Zeiller qui, lors de la précédente séance, était retenu en terre lointaine.

Il donne quelques nouvelles de l'étranger et fait part en particulier de la mort de V. Bröndal, professeur à l'Université de Copenhague : linguiste et latiniste à la fois, savant original et souvent audacieux, profondément attaché à notre pays, où il séjournait souvent et où il donnait l'impression véritable d'être l'un des nôtres ; à sa femme, qui partageait ses goûts et ses travaux, la Société adresse l'expression de sa sympathie émue.

M. Marouzeau fait connaître l'état des publications de la Société et propose de fixer à la rentrée d'automne la commémoration du vingtennaire.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. R. Lebègue fait connaître que, chargé de l'achèvement de

la publication des *lettres de Peiresc*, il en a presque terminé le dépouillement. Les lettres de Peiresc et de ses correspondants contiennent une foule de renseignements sur les savants et les collectionneurs de la première moitié du XVII^e^ siècle, sur les éditions et sur les recherches archéologiques du temps. Dès maintenant, M. Lebègue met à la disposition des spécialistes ses copies et ses analyses des lettres inédites de Peiresc et ses répertoires des correspondants de Peiresc, ainsi que des lettres déjà publiées ou à publier. Sous peu, il fera paraître un livre sur ses correspondants belges et hollandais. Il sera reconnaissant aux personnes qui connaissent des lettres ou des notes de Peiresc, ou des livres de sa bibliothèque, de bien vouloir les lui signaler.

II. — M. G. DUMÉZIL jalonne brièvement sa voie de recherches sur *les origines de Rome*. Son point de départ est le fait que M. Vendryes a mis en valeur en 1918 : l'existence d'un grand nombre de termes religieux, politiques et moraux communs à l'indo-iranien, au latin et parfois au celtique. Pour dépasser cette donnée linguistique, il faut faire trois remarques :

1° On doit se garder de traduire sommairement, par un mot trop vague, chacun des termes considérés ; par exemple, il est insuffisant, lorsqu'on rapproche *brahman* de *flamen*, de définir chacun de ces noms par « prêtre » ou par « prêtre sacrifiant » ; c'est en réalité tout le statut personnel, social, familial du *brahman* et celui du *flamen*, avec leurs obligations et interdictions, qu'il faut mettre en parallèle. — 2° Il importe de bien voir que la plupart de ces termes ne sont pas isolables, qu'ils ont des liaisons naturelles ; par exemple, deux coïncidences comme celle de latin *rex*, sanscrit *rāj*, et celle de latin *flamen*, sanscrit *brahman*, ne sont pas indépendantes ; elles ne forment, en réalité, qu'une coïncidence, mais plus riche que chacune de ses parties : c'est le couple indien du *rāj* et de son *brahmane* attitré qui se superpose au couple romain du *rex* et du *flamen dialis ;* c'est aussi toute la hiérarchie sociale indienne (sous le rāj, trois classes que dominent les brahmanes et pour qui sacrifient les brahmanes) qui se confronte à l' « ordo sacerdotum » latin (énumérant, sous le rex, les trois flamines majeurs). — 3° Il faut aller plus loin : les Romains et les Indiens, comme tous les peuples, vivaient certes sur un catéchisme religieux, politique, moral, dont les termes considérés sont les notions fondamentales ; mais ce catéchisme n'était pas seulement abstrait ; l'enseignement se transmettait sous forme de récits intéressant soit les dieux, soit les héros du passé, c'est-à-dire sous forme de mythes religieux ou de légendes épiques : ce sont ces mythes et ces légendes, à Rome et dans l'Inde, qu'il faut aussi confronter. Par exemple, les images antithétiques que les annalistes donnent des deux premiers rois romains, Romulus et Numa, rejoignent l'opposition des

deux grands dieux souverains de la mythologie védique, Varuna et Mitra, l'un souverain magicien, terrible, belliqueux, l'autre souverain juriste, bienveillant, sacerdotal. Mais cette dernière remarque suggère une interprétation mythique de toute l'histoire des débuts de Rome, qui est précisément celle que M. Dumézil s'efforce de développer, et qui pose le gros problème, encore non résolu, des rapports du mythe indo-européen et de l'histoire romaine : quelle est la part des *faits* authentiques dans des récits qui, pour une autre part, prolongent des récits, des types, des ensembles conceptuels bien antérieurs à la fondation de Rome?

— M. Jean Bayet s'excuse de prendre la parole sur une matière qui exige tant de diverses compétences. Les beaux travaux de M. Dumézil lui paraissent avoir ouvert la véritable voie dans l'interprétation des plus anciennes légendes romaines, dont l'originalité frappante a, en fait, résisté aux tentatives d'explication par la Grèce. Mais la difficulté que signale l'exposé même de M. Dumézil subsiste entière. Sans promesse de résultats, ne pourrait-on expérimenter une méthode de « dépouillement progressif » des légendes, qui révélerait, entre autres, des éléments italo-celtiques dans la suite étrusque des derniers rois, des éléments étrusques (ou étrusquisants) dans les premiers règnes, des facteurs sabins de dates diverses...? Même des phénomènes sociologiques, comme l'ordre de succession des rois, leur élection, la constitution d'une « population seconde » (plèbe ou troisième classe?), l'extension de cadres religieux indo-européens à des cultes dont la nature originelle n'est pas encore toujours déterminée, doivent susciter une interprétation *en soi*, et l'un par rapport à l'autre, avant d'être utilisés au bénéfice de l'hypothèse constructive. Des noms aussi (comme *Quirinus*, qui n'est ni de même forme ni de même type que *Dius* ou *Mars*), et des « images historiques » projetées dans le passé suscitent des problèmes divers, mais ouvrent en contre-partie des possibilités de détermination chronologique sur la façon dont s'est constitué le « bloc » des légendes royales. Méthode historique et littéraire qui n'a rien de nouveau (sauf peut-être dans le classement des phénomènes par catégories mieux déterminées, soumises chacune à des recherches d'un ordre particulier), mais qui, toute rigoureuse qu'elle doive rester dans sa volonté d'aboutir à un résidu, même réduit, mais utilisable directement et désormais sans arrière-pensée, ne pourra pas oublier dans ses démarches le but fixé par M. Dumézil ni les résultats précieux qu'il a acquis en retrouvant, sous l'habit épico-historique, les plus anciens mythes et, dans une certaine mesure, les groupes sociaux que les Latins avaient hérités de leurs ancêtres indo-européens.

III. — M. J. Andrieu présente quelques remarques sur les incerti-

tudes de Donat au sujet des *articulations du dialogue dans la tradition térentienne*. On peut partir d'un fait bien connu : les savants hésitent chaque fois qu'il s'agit de fixer dans un texte de théâtre les entr'actes. Donat lui-même nous confirme qu'il s'agit là d'une notion incertaine que seuls peuvent résoudre les *viri docti*, et, pour sa part, il nous propose des exemples où les cinq actes semblent se fondre en un.

On peut retenir de ce fait la conclusion suivante : la division des actes qui n'est pas attestée dans la tradition manuscrite est une question flottante qui ne comporte aucun indice d'authenticité.

Mais ce n'est là qu'un exemple. Il permet d'élargir la question. Donat, sur maints autres problèmes, raisonne ou hésite, comme si la tradition manuscrite qu'il connaissait ne lui apportait pas une garantie d'authenticité.

Ainsi, pour la division en scènes, à Phormion 820, la remarque « persona Antiphonis est » suppose l'absence de présentation du monologue dans la tradition. Mêmes hésitations concernant le personnage à qui s'adresse une réplique : Ad. 172, ou le nom du personnage Eun. 971. A plusieurs reprises, Donat admire que, malgré la présence de plusieurs personnages, la répartition des répliques soit claire, grâce à l'art du poète : Eun. 454, Andr. 412 ; serait-ce l'indication d'un texte privé de sigles, analogue au palimpseste de Plaute ou aux papyri de Térence?

En tout cas, Donat hésite souvent sur l'attribution de telle ou telle réplique : Ad. 586, Eun. 907, Andr. 303, Andr. 703, Phor. 77, etc..., et même nous apporte en certains cas le témoignage d'autres critiques : Andr. 928, 950, 963 ; Eun. 312.

De tous ces faits il ressort que Donat avait peut-être sous les yeux des manuscrits privés de sigles et de rubriques, ou qu'en tout cas il considérait cet appareil comme dépourvu de valeur authentique.

Si nous rapprochons ces faits du témoignage que fournit l'état du palimpseste plautinien et des papyri de Ménandre, on peut envisager ainsi les étapes de la tradition manuscrite des textes de théâtre : lors de la Renaissance carolingienne, nos manuscrits ont des rubriques constituées, et les sigles représentent l'initiale du personnage. Vers le IVe-Ve siècle, époque du Bembinus térentien, les sigles sont constitués par des lettres grecques, utilisées selon un système algébrique. Enfin, dans une période antérieure, que nous font entrevoir les hésitations de Donat et les résultats de la critique textuelle, on a eu des textes ne comportant que sporadiquement des sigles et, dans l'état tout à fait archaïque de la tradition, des manuscrits ne comportant peut-être aucune articulation du dialogue. C'est là, certes, un usage qui choque nos habitudes. Mais n'oublions pas que la ponctuation qui nous semble inséparable de l'interprétation d'un texte n'était pas pratiquée par les anciens. L'articulation du dialogue est une sorte de ponctuation, plus technique seulement.

Une conclusion s'impose : l'éditeur du texte de Térence est libre vis-à-vis de cet élément de la tradition. Il doit considérer comme neuf tout problème de répartition de répliques.

— M. J. ZEILLER, président, félicite M. Andrieu de la sagacité avec laquelle il a su donner un développement nouveau aux observations présentées dans sa thèse si appréciée de l'École des hautes études.

— M. A. ERNOUT ajoute aux explications fournies par M. Andrieu celles qu'on peut tirer de la pratique chez les anciens de la lecture à haute voix : le lecteur antique était placé en quelque sorte dans la même situation que l'acteur lui-même.

— M. J. MAROUZEAU note que les observations présentées par M. Andrieu d'une part tendent à dissocier l'histoire du texte de celle des sigles et modifient ainsi les données de la tradition manuscrite, d'autre part autorisent l'éditeur de textes à pratiquer vis-à-vis des sigles une liberté comparable à celle dont il jouit à l'égard de la ponctuation. Il y a là un principe de renouvellement dans la critique des textes.

II.

SÉANCE DU 15 MAI 1943.

Président : M. J. ZEILLER.

Membres présents. — MM. H. Bardon, J. Bayet, Mlle A. Beuret, MM. A. Boulanger, O. Chennevelle, H. Cheveau, Mme L. Chomette, MM. J. Colin, R. Cotard, A. Dain, J. Dumoulin, R. Durand, A. Ernout, M. François, Mlle A. Freté, MM. E. Galletier, H. Gautreau, B. Georgin, A. Grenier, Mlle A. Guillemin, MM. C. Haddad, R. Lebègue, H. Le Bonniec, J. Marouzeau, G. Mauger, J. de Mayol de Lupé, A. Merlin, L. Mertz, L. Monier, P. Noailles, Ch. Pagot, Ch. Parain, Mlle H. Pétré, MM. Ch. Picard, L. Pichard, A. Pitou, Ch. Samaran, R. Schilling, Mlles M.-L. Soustre, A. Tachauer, J. Vielliard, J. Viochot, J. Wuilleumier.

Communications du Bureau.

M. MAROUZEAU fait connaître que l'Université de Bucarest vient de décerner à notre regretté confrère M. Nicolau un hommage posthume en commémoration de ses travaux éminents dans le domaine de la philologie et de l'histoire du droit ; la séance commémorative a eu lieu le 1er mars dernier, organisée par M. Stoïcesco.

Un hommage aussi va être dédié à la mémoire de F. Grat, mort héroïquement au début de cette guerre pour notre pays et pour notre cause ; l'Institut de recherche et d'histoire des textes, qui est son œuvre,